

Le Secrétariat d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie Sociale et Solidaire vient d'informer François CALVET qu'une subvention de 4196 euros, au titre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) avait été attribuée à la commune de Baixas.

Cette aide permettra à la commune le financement du renouvellement de la signalétique commerciale et bénéficiera directement au tissu commercial de la ville de Baixas.